

L'Info SCCC-UQO

Vol. 3, no 28

Le 8 août 2019



Faciliter les démarches des victimes de violence sexuelle

Le 1er septembre 2019, la nouvelle Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel

commencera à s'appliquer à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Cette politique devrait mieux encadrer les relations intimes lorsqu'il existe un lien d'autorité. Par ailleurs, le processus de plaintes devrait être plus facile, balisé et transparent. Afin de faciliter les démarches des victimes, nous ...

[Lire la suite.](#)

Sommes-nous intégrés à l'UQO?

Les personnes chargées de cours offrent la majorité des cours à l'UQO. Pourtant, il semble qu'on ne nous considère toujours pas comme des employées et des employés de plein droit. Pourtant, cette année, nous avons fait deux avancées significatives vers l'intégration : nous avons d'abord obtenu une reconnaissance (symbolique) lors de la prise de la retraite. De plus, les personnes ...



[Lire la suite.](#)



Le canal de communication entre le Rectorat et le SCCC-UQO est rompu

Depuis la fondation du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais

(SCCC-UQO) il y a plus de 25 ans, le Syndicat a toujours communiqué avec le Rectorat sur des questions « politiques ». Dans une décision sans précédent, le recteur de l'UQO, Denis Harrisson, a décidé de ne plus répondre aux requêtes du SCCC-UQO. ...

[Lire la suite.](#)

Consultez l'agenda syndical





Revue de presse

Diplômés étrangers: va-t-on tourner le dos à l'avenir?

En raison de leur expérience préalable au Québec, les diplômés et les travailleurs temporaires qualifiés « ont déjà amorcé leur processus d'intégration au marché du travail et à la société québécoise, ce qui en fait des candidats de choix à l'immigration permanente ». Telle est l'affirmation faite par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion dans son document cadre sur ...

[Lire la suite.](#)

Abonnez-vous à l'Info-Négo et à l'Info SCCC-UQO

Les personnes chargées de cours sont d'office abonnées à nos infolettres à l'adresse @uqo.ca.

Il est désormais possible pour les autres de s'abonner à nos deux infolettres : l'Info-Négo et l'Info SCCC-UQO. Vous n'avez qu'à remplir le formulaire électronique ci-dessous. Par ailleurs, il est possible pour les personnes chargées de cours d'y ajouter une adresse personnelle.

[Lire la suite.](#)



Suivez-nous sur Facebook et Twitter

